

**L**a santé financière des formations classiques continue de s'effriter : après la décision prise par la municipalité de Caen de ne pas reconduire la convention qui la liait aux Arts Florissants, retirant ainsi 330 000 euros à l'ensemble de William Christie, c'est la ville de Grenoble qui cesserait de subventionner les Musiciens du Louvre, dirigés par Marc Minkowski et en résidence depuis 1996 dans la capitale iséroise.

Pascal Lamy, président de l'orchestre (et ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce), a tiré la sonnette d'alarme le 5 décembre. Si la décision est confirmée, les Musiciens du Louvre Grenoble (leur nom complet) perdraient 438 000 euros, ce qui, selon le communiqué de Pascal Lamy, *« priverait les Grenoblois d'une programmation musicale accessible à tous dans les lieux les plus divers »* et *« menacerait l'emploi des 5 musiciens permanents, des 11 salariés de l'équipe artistique et administrative, ainsi que l'activité de 220 musiciens intermittents »*.

En attendant qu'une solution soit trouvée, précise Pascal Lamy, *« le bureau de l'association sera contraint de prendre les mesures nécessaires pour réduire les représentations et les actions de médiation sur Grenoble, dont le coût, jusqu'à présent, était en partie couvert par la subvention municipale »*.

Si la suppression de la subvention en est encore au stade des intentions, le contexte général n'incline pas à l'optimisme sur la suite des événements. Partout, on fait des économies. L'Etat diminue ses dotations aux collectivités territoriales, qui ont tendance à réorienter leurs subventions culturelles vers des domaines jugés plus grand public que la musique classique. Cet automne, l'Opéra-orchestre national de Montpellier et l'Orchestre Dijon-Bourgogne ont frôlé la catastrophe financière, avant de récupérer *in extremis* les subventions nécessaires à leur survie.

Et cet inquiétant assèchement ne s'arrête pas à nos frontières : l'Orchestre national de chambre du Danemark n'existera plus en janvier, et l'Opéra de Rome a licencié son orchestre et son chœur. En Allemagne, la fusion des deux orchestres radiophoniques de la SWR est actée pour 2016. A Bruxelles, le Théâtre royal de la Monnaie s'est vu demander des coupes claires dans son budget de fonctionnement. Le Royal Concertgebouw Orchestra pourrait, lui, disparaître si le gouvernement néerlandais n'intervient pas rapidement. Malgré des salles comblées, la prestigieuse formation accuse, dans son dernier bilan annuel, un déficit irréductible de 836 461 euros.